

Prendre notre place

*la construction du secteur
des SCA au Canada*



Table des matières

03

Introduction

04

Développement du secteur des SCA

04

Raison d'agir en soutien pour le secteur des SCA

05

Direction nationale pour le secteur des SCA

05

Objectifs et orientation stratégique quinquennaux

06

Conclusion



Introduction

D'ici 2043, plus d'une personne sur quatre vivant au Canada aura plus de 65

ans. La grande majorité des personnes âgées souhaitent vieillir au sein de leur domicile et leur communauté – c'est ce que l'on appelle « vieillir chez soi » – mais pour ce faire, un important travail de renforcement des capacités doit être entrepris dès maintenant afin de répondre aux besoins de notre population rapidement vieillissante.

À l'heure actuelle, les aînés canadiens sont confrontés à un système de soutien fragmenté au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Les systèmes de santé et d'aide sociale, cloisonnés, parviennent difficilement à fournir une continuité de services permettant aux personnes âgées de vivre en toute sécurité et de manière autonome à domicile alors qu'elles vieillissent, et de répondre aux besoins non médicaux des aînés. Comme nous le savons, les meilleurs résultats en matière de santé pour toute personne (quel que soit son âge) sont obtenus en optimisant les facteurs médicaux et non médicaux dans sa vie.

Les organismes de services communautaires aux personnes âgées (SCA, CBSS en anglais) constituent la clé de voûte de tous les soutiens des aînés à travers le Canada. Que ce soit une bibliothèque locale, un club de l'âge d'or, une banque alimentaire, ou un autre pilier communautaire, les organismes des SCA sont activement présents avec leurs programmes et des services répondant aux problématiques liées aux déterminants sociaux de la santé des aînés canadiens, tout en veillant à ce que les personnes âgées puissent vieillir chez elles, aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Le soutien apporté par ces organisations s'inscrit généralement dans l'une des catégories **suivantes** :

- Soutien nutritionnel
- Santé et bien-être
- Activité physique
- Sécurité et prévention de la maltraitance des personnes âgées
- Programmes éducatifs, culturels et récréatifs
- Services d'information, de navigation, d'orientation et de défense des droits
- Transport
- Soutien à domicile

Malgré le rôle essentiel que jouent les organismes de SCA dans l'apport d'un soutien en matière de santé, de bien-être et d'autonomie des aînés, l'accès aux soins communautaires n'a cessé de s'amenuiser dans certaines communautés, en particulier dans les régions rurales du Canada et dans les zones où la population de personnes âgées à faibles revenus est élevée. Cette tendance s'explique en grande partie par une absence de financement équitable et régulier envers les organismes de SCA à travers le Canada, à laquelle s'ajoute un manque de coordination interne du secteur au niveau national. Pour répondre à la demande croissante de soins communautaires de proximité et se préparer à l'évolution démographique imminente liée au vieillissement rapide de la population, **il est impératif de donner la priorité à la coordination et au renforcement des capacités au sein du secteur des SCA**, ce qui doit s'accompagner par une sensibilisation concernant le rôle essentiel du secteur dans la société canadienne et par la mise en place de sources de financement durables pour les organismes de SCA dans chaque province et territoire.

Développement du secteur des SCA

Comme ce n'est qu'au cours des dix dernières années que les organismes de SCA ont commencé à se réunir en tant que secteurs provinciaux et régionaux, et seulement très récemment à l'échelle nationale, dans un premier temps, nous devons d'abord recueillir des données fiables concernant ces SCA, ce qu'ils sont et ce dont ils ont besoin, avant de pouvoir prendre des mesures collectives en tant que secteur coordonné. Les premières étapes incluent notamment :

- faire l'état des lieux concernant le travail des organismes de SCA
- documenter les meilleures pratiques et les solutions innovantes
- comprendre les défis qui se posent aux organismes individuels et aux secteurs provinciaux
- faire valoir le bien-fondé d'une collaboration et d'une coordination accrues au sein du secteur et avec les parties prenantes externes, y compris les bailleurs de fonds, les gouvernements et d'autres partenaires dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et des affaires sociales.

Raison d'agir en soutien pour le secteur des SCA

Les défis que les aînés doivent relever et auxquels les organismes de SCA essaient de répondre sont importants et complexes. Il s'agit notamment de l'accès limité à plusieurs types de transport dans de nombreuses communautés, du manque de logements abordables, de l'absence d'accès permanent à des services à domicile abordables et de qualité qui permettent de vieillir chez soi, des obstacles à l'obtention de soins médicaux adéquats en temps voulu, et d'autres facteurs qui ne relèvent pas du champ d'action des organisations locales.

En tant que secteur national, le secteur des SCA est particulièrement bien placé pour formuler les besoins et les atouts des aînés et présenter la proposition de valeur unique des organismes de SCA auprès des principales parties prenantes, et faire advenir des changements au niveau du système. Les services communautaires pour les personnes âgées sont efficaces et rentables, ils présentent peu d'obstacles, ils sont particulièrement en phase avec les personnes et les communautés qu'ils servent, ils sont agiles et réactifs et ils tirent parti du bénévolat et de la philanthropie.

Nous devons forger un argumentaire afin de plaider en faveur d'un financement accru et d'une sensibilisation à la valeur du secteur des SCA et du rôle de soutien essentiel qu'il joue au Canada et dans la vie des personnes âgées.

Direction nationale pour le secteur des SCA

Pour commencer le travail décrit ci-dessus, **un Conseil de direction communautaire canadien**, composé de dirigeants des secteurs provinciaux des SCA et de personnes âgées sera créé pour guider l'orientation stratégique pluriannuelle du secteur.

Aide aux Aînés Canada, en tant qu'agence centrale sur laquelle s'appuie la direction du Conseil, jettera les bases en menant un travail de consultation et de coordination avec les organismes des SCA à travers le Canada sous la direction du Conseil.

La voie à suivre tirera partie des succès obtenus par des secteurs provinciaux de SCA établis en Colombie-Britannique, en Alberta et dans d'autres régions, tout en identifiant de nouveaux besoins et priorités à mesure que la population vieillissante du Canada accroît et évolue.

Objectifs et orientation stratégique quinquennaux

Le Conseil de direction communautaire intérimaire travaillera à l'établissement d'un plan stratégique et à la définition des résultats de ce travail, tels que déterminés par la communauté. Les points suivants sont des exemples des objectifs attendus que le Conseil pourrait se fixer.

Un secteur canadien des SCA couronné de succès pourra :

- Devenir une plateforme d'investissement à long terme dans les services communautaire de soutien destinés aux personnes âgées ;
- Soutenir, en s'appuyant sur des données, la prise de décision, le suivi, l'assurance qualité et le renforcement des capacités du secteur
- Assurer la localisation et l'impact au niveau communautaire dans un pays diversifié
- Intégrer les principes de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion dans tous les aspects des soins communautaires
- Tirer parti d'un secteur national pour faire progresser les politiques et les besoins opérationnels communs, telles que la planification de la main-d'œuvre et les normes de pratique.

Objectifs et orientation stratégique quinquennaux (cont)

En cinq ans, les organismes de SCA pourront :

1. Appartenir à un secteur qui porte un nom, qui est coordonné et influent
2. Développer de plus grandes capacités pour améliorer les prestations de services
3. Influencer les changements de politiques aux niveaux local, provincial et national
4. S'engager dans le changement du système aux niveaux micro et macro
5. Obtenir des capacités de financements accrues grâce à un cadre de financement modernisé
6. Développer des partenariats significatifs pour faciliter l'échange de connaissances et la collaboration.

Au bout du compte, tous les aspects de ce travail ne profiteront pas seulement aux organismes de SCA, mais aussi aux personnes âgées, aux familles et aux soignants qui font appel à leurs programmes et services.

Aperçu des principales activités dans les 24 prochains mois :

Activité	Période
Établissement du Conseil national de direction intérimaire	février - mars 2024
Développement et approbation de la stratégie pluriannuelle et du plan de travail	mars – mai 2024
Développement d'une campagne de sensibilisation et d'un plan de communication pour le développement du secteur	mars – juin 2024 (phase de déploiement)
Organisation du premier Sommet canadien du secteur des SCA	juin 2024
Définition, développement, et mise en œuvre de stratégies et initiatives de renforcement des capacités	À partir de septembre 2024

Objectifs et orientation stratégique quinquennaux (cont)

Activité	Période
Consultations régionales avec des organismes de SCA à travers le Canada	mars – avril 2025
Établissement du Conseil national de direction communautaire permanent	avril – mai 2025
Publication des résultats de la consultation et d'une analyse de rentabilité du secteur des SCA pour vieillir en santé Canada	juin 2025
Organisation d'un deuxième Somme canadien du secteur des SCA	juin 2026
Définition de nouvelles priorités et création d'une voie à suivre pour les trois années qui suivent	À partir de juillet 2026

Conclusion

En examinant la réalité actuelle du vieillissement au Canada et en essayant d'imaginer un avenir plus radieux, **il est clair qu'il convient d'exploiter et d'amplifier l'énorme force et la résilience des organismes de SCA de tout le pays.** Bien qu'ils ne soient actuellement pas interconnectés et manquent de ressources, il existe plus de 8 000 organismes de SCA au Canada, qui font de leur mieux pour aider à vieillir en santé en proposant des programmes et des services non médicaux dont les aînés canadiens ont besoin. Avoir un secteur reconnu aidera les organismes de SCA à garantir des financements plus importants et plus réguliers afin de soutenir leurs programmes et services, de renforcer leurs capacités individuelles en tant qu'organisme de SCA et d'améliorer l'efficacité et la qualité de leur travail, ce qui, sur le plan général, aura pour effet de renforcer le soutien aux aînés canadiens dans tout le pays et de créer un système de soins capable de produire de meilleurs résultats, non seulement à court terme, mais aussi pour les années à venir.